

Le **Rassembleur** des Coteaux

AOÛT 2022, VOL. 29, N° 07

À LA UNE

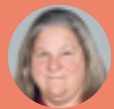
RENTÉE SCOLAIRE
SÉCURITÉ DES PIÉTONS
Détails en page 4

Sommaire

Mot du maire	2
Actualités	3
Vie communautaire	4
Urbanisme et environnement	5
Loisirs et culture	6



Repérez ce pictogramme pour découvrir le contenu supplémentaire en ligne !



Myriam Sauvé – District 1

450 267-1546
lescoteaux1@gmail.com



Claude Lepage – District 2

450 374-8015
lescoteaux02@gmail.com



François Deschamps – District 3

450 267-3531
lescoteaux3@gmail.com



Michel Joly – District 4

450 267-3531
lescoteaux04@gmail.com



Véronique Lefebvre – District 5

450 267-3531
lescoteaux5@gmail.com



Josée Grenier – District 6

450 267-2207
lescoteaux06@gmail.com

Séances 2022

21 février	20 juin	17 octobre
21 mars	18 juillet	21 novembre
19 avril	15 août	19 décembre
16 mai	19 septembre	



Consultez les détails en ligne.

Mot du maire

Bonjour à tous,

Tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue à madame Geneviève Juillet, notre nouvelle agente aux communications et aux relations avec le milieu et souligner l'excellent travail réalisé depuis son arrivée en poste le 6 juin dernier.

Notre été fut haut en couleur avec le retour du Festival nautique et les week-ends festifs à L'Embouchure. Nous avons été choyés par une belle programmation variée, divertissante et pour toute la famille. Je prends le temps de remercier les députées Claude DeBellefeuille et Marilyne Picard pour leurs nombreux passages chez nous, c'est toujours un plaisir de les recevoir.

J'envoie également mes remerciements aux Chevaliers de Colomb pour leur accueil chaleureux lors de leur souper-bénéfice qui a eu lieu le 11 juin dernier.

Je souhaite prendre le temps de féliciter un couple des Coteaux, Lise Dostie et Benoit Montreuil, qui, à 63 ans, ont réalisé l'ambitieux projet de rouler de Vancouver à Montréal en vélo.

Maintenant, afin de faire quelques suivis sur certains de nos dossiers, je suis heureux de vous annoncer que le processus judiciaire avec la municipalité de Saint-Zotique visant l'annexion d'une partie de notre territoire située sur le cercle Perrier est maintenant clos. Le MAMH s'étant prononcé contre et ayant déclaré cette tentative d'annexion illégale, le terrain a été rétrocédé au promoteur et vendu à un particulier.

Également, à la fin juillet, nous avons conclu l'achat notarié des stations de pompage. C'est donc la Municipalité qui opère dorénavant l'usine de filtration et les stations de pompage plutôt que la Régie d'Assainissement des Coteaux (RAC). À la suite de cette réorganisation, les employés opérant l'usine de filtration ont été rapatriés au sein de la Municipalité des Coteaux.

Pour terminer, j'aimerais dire merci de tout cœur aux gens impliqués dans nos nombreux comités municipaux, ils aident vraiment à faire des Coteaux « un milieu où il fait bon vivre ».

«Faites le bien par petits bouts, là où vous êtes, car ce sont tous ces petits bouts de bien, une fois assemblés, qui transforment le monde.»

– Desmond Tutu

Sylvain Brazeau
Maire

450 267-3531, poste 230
mairie@les-coteaux.qc.ca



Rapport financier de la municipalité pour 2021

Conformément aux dispositions de la Loi 122, visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, voici un résumé du rapport financier 2021 de la Municipalité des Coteaux.



Les états financiers de la Municipalité pour l'exercice 2021 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 6 948 512 \$, alors que les différentes charges pour l'ensemble des services de la municipalité, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 7 173 550 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement de 749 363 \$. En incluant le surplus 2021, le surplus accumulé libre au 31 décembre 2021 est de 1 960 247 \$.

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant BCGO S.E.N.C.R.L pour l'exercice financier 2021 ont été déposés lors d'une séance extraordinaire du conseil le 27 juin 2022. Ils ont ensuite été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et, enfin, ont été déposés sur le site Internet de la municipalité au les-coteaux.qc.ca sous le menu « Taxation et finances », sous l'onglet « Milieu de vie ».



Projets à venir dans les prochains mois :

- Remplacement de la conduite d'amenée d'eau brute;
- Installation d'un panneau d'affichage numérique devant l'hôtel de ville;
- Embellissement du stationnement de l'édifice Gilles-Grenier et plantation d'arbres;
- Réinstallation du phare;
- Finalisation des travaux entourant l'élaboration du plan directeur des parcs, des espaces verts et des installations sportives;
- Conversion des luminaires au DEL;
- Travaux de réaménagement de l'hôtel de ville;
- Remplacement du poste de pompage Delisle;
- Identification et planification des prochains travaux de réfection à réaliser sur le réseau d'égout et d'aqueduc (à la suite des inspections caméras réalisées et du plan de gestion des débordements);
- Début des travaux entourant la refonte du plan d'urbanisme (un chantier de travail qui s'échelonnnera de deux à trois ans avec la refonte des règlements qui découlent du plan).



Consultez le site Web pour plus de détails : les-coteaux.qc.ca/citoyens/taxation-finances/budget



À L'APPROCHE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE, PETIT RAPPEL POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Piétons, adoptez de bons comportements, c'est rendre vos déplacements plus sécuritaires :

- Traversez aux intersections et aux passages pour piétons;
- Respectez la signalisation;
- Utilisez les trottoirs ou, s'il n'y en a pas, le bord de la rue;
- Soyez visible. Portez des vêtements et des accessoires voyants ou réfléchissants;
- Avant de traverser, établissez un contact visuel avec les conducteurs;
- En traversant, restez attentif à la circulation;
- Évitez d'utiliser un téléphone ou des écouteurs, surtout en traversant une intersection.

Conducteurs, la vigilance est toujours de mise :

- Gardez vos distances lorsque vous croisez un piéton (1 m dans une zone de 50 km/h ou moins et 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h);
- Respectez la priorité des piétons aux passages piétonniers et aux intersections avant d'accéder à une entrée ou d'en sortir;
- Immobilisez-vous avant la ligne d'arrêt pour donner l'espace nécessaire aux piétons;
- Allumez vos phares pour être vu la nuit et lorsqu'il pleut ou qu'il neige;
- Faites un geste de la main pour confirmer aux piétons qu'ils peuvent traverser;
- Ralentissez, car un excès de 10 km/h en milieu urbain peut faire la différence entre la vie et la mort d'un piéton.

Popote roulante

La popote roulante est un organisme offrant divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser leur maintien à domicile.

L'organisme offre maintenant la livraison des repas au domicile des aînés (70 ans et plus), des personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midi.

La popote comprend : soupe ou salade, repas et dessert au coût de 7,50 \$ ou surgelés au coût de 6 \$ sans taxe, ni pourboire. Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

i Repas surgelés à venir chercher au centre
65 ans et plus: 6 \$ | Moins de 65 ans: 7 \$



LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE

Programmation d'activités diversifiées, offertes aux personnes de 50 ans et plus, qui contribuent à l'enrichissement de la vitalité intellectuelle, émotionnelle, physique et sociale.

Si vous voulez vous sentir utile et vous faire de nouveaux amis dans une ambiance joyeuse, l'organisme cherche des bénévoles pour la cuisine et la livraison des repas.

i Pour commander,
avoir des informations
ou pour s'inscrire :
450 265-3548 ou 1 855 510-3548
www.centredesainesvs.com
reception@ccavs.ca

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Quelques rappels du règlement n° 19, art. 2.2.4.4.

L'abri temporaire est autorisé du **1^{er} octobre au 15 avril**. Cet abri de fabrication industrielle reconnue et certifiée doit être:

- Dans une aire de stationnement à l'extérieur de l'emprise de la rue ou à 3 m du pavage;
- À 3 m du pavage de rue ou trottoir;
- À 1 m de la ligne de propriété latérale et arrière;
- À 1,5 m d'une borne-fontaine.

REMISAGE ET STATIONNEMENT DE VÉHICULES DE CAMPING OU RÉCRÉATIFS

Un véhicule de camping ou récréatif peut être stationné dans la cour avant entre le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre aux conditions suivantes:

- Être à l'extérieur de l'emprise de la rue;
- Ne pas être en façade du bâtiment principal;
- Ne pas utiliser une case de stationnement exigée par le règlement de zonage.

Entre le **1^{er} novembre et le 1^{er} mai**, le véhicule de camping ou récréatif doit être remisé ou stationné en cours latérales ou arrière à une distance minimale de 1,5 m des lignes de propriétés.

Dans le cas d'un lot de coin, le véhicule remisé doit être à un minimum de 1,5 m de la ligne avant qui n'est pas parallèle à la façade du bâtiment principal.

INSPECTION DES PERMIS

Un évaluateur mandaté par la Municipalité procédera à l'inspection des permis résidentiels durant le mois de septembre. Ces inspections visent à évaluer la valeur des travaux effectués et non à vérifier la conformité de ceux-ci. Une inspection réalisée par la Municipalité pourrait donc être réalisée plus tard afin de s'assurer de la conformité des travaux réalisés.

REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU BRUTE

La Municipalité des Coteaux est heureuse de confirmer le début des travaux pour le remplacement de la conduite d'amenée d'eau brute entre les deux pompes situées dans le lac Saint-François et son usine de filtration.

La nouvelle conduite aura un diamètre de 500 millimètres sur une longueur de 550 mètres. En plus d'offrir un plus grand débit d'eau pour desservir la population grandissante, cette amélioration au réseau d'aqueduc permettra de disposer d'un volume d'eau suffisant à la réalisation des travaux d'entretien périodiques sans craindre une pénurie.

Puisqu'il s'agit de travaux en milieu aquatique, la Municipalité doit procéder entre le 15 août d'une année et le 1^{er} mars de l'année suivante.



Pour obtenir plus d'informations: les-coteaux.qc.ca/actualites

COLLECTES DE BRANCHES

Dates des collectes de branches:

- Lundi 5 septembre
- Lundi 3 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre

Cueillette annulée si accumulation de neige au sol.

COLLECTES DE FEUILLES

Prochaines collectes de feuilles:

- Samedi 22 octobre
- Samedi 5 novembre
- Samedi 19 novembre



Pour connaître l'horaire des collectes ou pour avoir plus d'informations: les-coteaux.qc.ca/citoyens/environnement-voirie/collectes

Petit rappel pour la collecte des ordures

Si vous oubliez de mettre votre bac sur le bord de la route le jour de la collecte, vous devrez malheureusement attendre la collecte suivante.

Loisirs et culture

Nouvelle plateforme d'inscription en ligne



Notre nouvelle plateforme AccèsCité Loisirs vous permettra de vous inscrire à nos activités ainsi que procéder au paiement en ligne sécuritairement.

Nous vous invitons dès maintenant à créer votre compte d'utilisateur. Les citoyens ayant déjà créé un compte pour le camp de jour n'ont pas à en créer un nouveau.



Pour plus d'informations :
les-coteaux.qc.ca/citoyens/loisirs-vie-communautaire/inscription-aux-activites-aux-cours

RESTONS ACTIFS

19 septembre au 9 décembre

Lundi – 13 h 30 à 14 h 30

Mercredi, vendredi: 9 h à 10 h

i 50 ans et plus

Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur

COURS DE ZUMBA FITNESS

20 septembre au 8 décembre

Mardi et/ou jeudi: 19 h à 20 h

i 16 ans et plus

École Léopold-Carrière

PICKLEBALL

19 septembre au 5 décembre

Lundi 19 h à 21 h ou
mercredi 19 h à 20 h

i 16 ans et plus

École Léopold-Carrière

BADMINTON MIXTE

20 septembre au 6 décembre

Mardi: 19 h 30 à 21 h

i 16 ans et plus

École Léopold-Carrière

YOGA

20 septembre au 6 décembre

Mardi: 18 h 15 à 19 h 15

i 16 ans et plus

Édifice Laurier-Léger

VOLLEYBALL

21 septembre au 7 décembre

Mercredi – 19 h à 20 h 30

i 16 ans et plus

École Léopold-Carrière



ACTIVITÉ BRICOLAGE NOUVEAUTÉ

24 septembre au 5 novembre, sauf le 22 octobre, il y aura des bricolages différents.

Samedi 10 h à 12 h

i Jeunes de 6 à 12 ans

195 rue Principale

QI GONG

Mise en forme en douceur

21 septembre au 7 décembre (12 sem.)

Mercredi: 18 h 30 à 19 h 45

i 16 ans et plus

Édifice Laurier-Léger
199, rue Principale

PEINTURE FAUX-VITRAIL (Niveau intermédiaire)

29 septembre au 17 novembre (8 sem.)

Jeudi: 19 h à 21 h

i 16 ans et plus

Édifice Laurier-Léger
199, rue Principale

CLUB DE MARCHÉ

20 septembre au 6 décembre

Lundi, mercredi et vendredi: 13 h

i 16 ans et plus

Départ:
Bibliothèque Lucille-C.-Sauvé

COURS DE PEINTURE

Toutes les 2 semaines,
du 1^{er} octobre au 10 décembre

Samedi: 8 h 45 à 10 h 15
et 10 h 15 à 11 h 45

i 8 à 12 ans

Bibliothèque Lucille-C.-Sauvé



EXPOSITION CONTAMINATION CULTURELLE

Du 18 septembre au 16 octobre

i Devant l'Édifice Laurier-Léger

C'est confirmé, l'exposition Contamination culturelle sera de retour sur le territoire de la Municipalité des Coteaux cet automne.



Pour plus de détails, consultez le site Web.artculturevs.ca/contamination-culturelle-2021.html

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les gagnants pour le concours des maisons fleuries sont :

- 1^{re} place – Michelle Dubreuil, 156, rue Joly;
- 2^e place – Sylvie Cholette, 283, rue Bazinet;
- 3^e place – Mélanie Amesse, 339, rue J.-E. Jeannotte.

Félicitations aux gagnantes et merci à ceux et celles qui ont participé. Un montant total de 400 \$ a été remis en prix.



Bibliothèque

Réservation obligatoire pour toutes les activités : en ligne ou au 450 267-1414.

ACTIVITÉ LEGO

Mardis 6 septembre, 11 octobre et 8 novembre de 18 h à 19 h

i 5 à 12 ans

RENCONTRE D'AUTEURE : FRANCE LORRAIN



Mardi 13 septembre à 18 h 30

FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS

Mardi 20 septembre à 18 h 30

BIBLIO-TRICOT

Mardis 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 novembre à 18 h 30

i Niveau débutant
16 ans et plus

HEURE DU CONTE EN PYJAMA



27 septembre, 25 octobre et 29 novembre de 18 h 15 à 19 h

i 3 à 5 ans

JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ENFANTS

Samedis 1^{er} octobre et 5 novembre, de 10 h à 12 h

i Enfants de tous âges

DÉCOUVERTE DES THÉS



Mardi 4 octobre à 18 h

JEUX DE SOCIÉTÉ POUR ADULTES

Mercredis 5 octobre et 2 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30

CONFÉRENCE SUR LA PHOTOGRAPHIE Composition d'une photo

12 octobre, de 18 h 30 à 20 h 30

i 16 ans et plus

BRICOLAGE DE NOËL



Vendredi 25 novembre à 10 h

i 5 à 12 ans

NOUVEAUTÉS



Adultes

- Les jardins de Métis
- Poutine et l'Ukraine
- Écologie : une bataille sans fin

Ados

- Déracinée
- Un été au Lac-Saint-Jean
- Peux-tu me voir?

Jeunesse

- Quand les baleines marchaient
- Les aurores boréales
- Ti-Guy la Puck t.10

JOURNÉE CULTURELLE 2022

Dimanche 2 octobre

PROGRAMMATION

11h: Inauguration de l'œuvre d'art publique de Philippe Corriveau, parc Emblème

11h30: Inauguration de la place Léo-Beauchamp, parc Hervé-Laframboise

12h: Inauguration de La Glacière, histoire ferroviaire et du noyau villageois de Coteau-Station, parc Au Grenier des souvenirs

11h à 17h: Expositions à l'édifice Laurier-Léger

12h30: Groupe Musical Elles & Moi, parc Wilson*

13h à 17h: Atelier de peinture avec Manon Labelle, artiste-peintre animalière, parc Wilson*

13h30: Atelier de percussion présenté par les Productions Marie Chevrier, parc Wilson*

14h30: Atelier de magie présenté par les Productions Marie Chevrier, Édifice municipal – 195, rue Principale

14h30: Trio jazz Denis Laframboise avec la chanteuse Solanges Gilbert, parc Wilson*

 * En cas de pluie, Édifice Gilles-Grenier, 21, rue Prieur



Plus d'info sur notre site
les-coteaux.qc.ca

Rappel

LICENCES POUR ANIMAUX

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement en vigueur, la licence annuelle est obligatoire pour tous les chats et les chiens. Le prix de la licence pour l'année 2022 est de 20\$. Les citoyens peuvent se la procurer de trois façons:

En ligne: spcamonanimo.com

En personne:

Nutrition animale Saint-Zotique
1184, rue Principale

En personne: Lors du porte-à-porte du contrôleur animalier, SPCA Refuge Monani-Mo, au début du printemps

1^{er} SEPTEMBRE

3^e paiement de taxe



Consultez le site Web
pour en savoir plus.

Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531 | reception@les-coteaux.qc.ca

www.les-coteaux.qc.ca

 [mun.lescoteaux](https://www.facebook.com/mun.lescoteaux)

Heures d'ouverture

Retour à l'horaire régulier le 3 octobre:

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30

Samedi et dimanche: fermé

Conception graphique

Duval design communication